

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00087
Numéro SIREN : 880 747 522
Nom ou dénomination : 2P CUISINES 37

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 7429

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée**

2P CUISINES 37

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : ZAC de la Vrillonerie

158 Avenue du Grand Sud

37170 CHAMBRAY LES TOURS

RCS Tours 880 747 522

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée
2P CUISINES 37**

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : ZAC de la Vrillonerie
158 Avenue du Grand Sud
37170 CHAMBRAY LES TOURS .
RCS Tours 880 747 522

A l'associée,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associée unique, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Exposé de l'opération projetée :

Votre société « 2P CUISINES 37 » a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée.

A ce jour, son capital s'élève à la somme de 30 000 € divisé en 3 000 parts sociales.

Une structure par actions paraissant mieux adaptée aux développements futurs, votre assemblée générale devra décider de cette transformation en société par actions simplifiée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables admises est au moins égal au montant du capital social.



Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et du montant des capitaux propres par rapport au capital social :

Nos contrôles, afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur la situation comptable établie au 30 juin 2022 (avec en comparaison les comptes annuels du 31 décembre 2021) qui peuvent se synthétiser comme suit :

BILAN en €			Compte de Résultat en €		
	30/06/2022 (6 mois)	31/12/2021 (12 mois)		30/06/2022 (6 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immo incorp.	0	0	Capital social	30 000	30 000
Immo corp.	94 225	104 646	Réserves	94 327	0
Immo financ.	18 638	18 016	RAN	0	0
Actif circulant			Résultat de l'exercice	61 310	94 327
Stock	0	0	Subventions d'investissement	0	0
Créances	125 595	139 248	Dettes		
Disponibilités	189 517	123 146	Dettes financ.	120 505	131 331
CCA	21 966	21 195	Dettes frs	59 401	46 439
TOTAL	449 941	406 251	Dettes fisc et soc	56 698	76 454
			Autres	27 700	27 700
			TOTAL	449 941	406 251
			Chiffre d'affaires	939 629	2 508 937
			Subv. d'exploitation	0	19 001
			Autres produits	215	28 611
			Achats de MP et autres approvisionnements	449 987	1 129 201
			Autres achats et charges externes	232 728	742 286
			Impôts et taxes	4 177	6 265
			Charges de personnel	150 789	486 809
			Dotations amort & provisions	15 229	48 723
			Autres charges	5 787	18 182
			Résultat d'exploitation	81 147	125 083
			Résultat financier	-2 343	-7 743
			Résultat exception.	-765	0
			Impôt sur bénéfices	16 729	23 013
			Résultat de l'exercice	61 310	94 327

Au 30 juin 2022, les capitaux propres de votre société s'élevaient avant affectation du résultat à 185 637 € pour un capital social de 30 000 €.

Nos contrôles s'appuient sur les documents et états comptables qui nous ont été communiqués par le Cabinet IN EXTENSO, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession :

- la valeur des différents éléments Actif et Passif a été déterminée conformément aux principes comptables en vigueur.
- la détermination du résultat a été effectuée dans le respect des règles comptables applicables aux éléments entrant directement ou indirectement dans sa formation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et le montant des capitaux propres à la date des comptes annuels établis au 30 juin 2022 est au moins égal au montant du capital social.

Nos contrôles réalisés sur la période écoulée depuis le 1^{er} juillet 2022 n'ont rien révélé qui puisse avoir une incidence défavorable sur les éléments ci-dessus.

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'avantages particuliers stipulés au profit de l'associée ou de tiers.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, appréciée à partir de la situation comptable établie au 30 juin 2022 et à partir des comptes annuels au 31 décembre 2021, est la suivante :

- la situation comptable établie au 30 juin 2022, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître des capitaux propres de 185 637 € en augmentation par rapport à l'exercice précédent, un chiffre d'affaires sur 6 mois d'activité de 939 629 € en diminution ramené sur 12 mois par rapport à l'exercice précédent ;
- la situation financière de cette structure n'appelle pas de remarque de notre part au titre des 2 derniers exercices ;

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'événements de nature à modifier cette appréciation depuis le 1^{er} juillet 2022.

Conclusion :

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Poitiers, le 19 septembre 2022

Pour la société AUDIT EXPERT
Laurent JOUDON
Commissaire aux Comptes et à la transformation
Inscrit près la Cour d'appel de Poitiers

